

---

Inscription obligatoire avant le 20 septembre 2016

*Colloque validé au titre de la formation continue des avocats*

---

Colloque organisé par la *Société de législation comparée*  
en partenariat avec  
le *CDPF* de l'Université de Strasbourg  
et le *CEJESCO* de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

et soutenu par  
la *Faculté de Droit, de Sciences politiques et de Gestion*  
et le *CEIE* de l'Université de Strasbourg,  
le *CECP* de l'Université Panthéon-Assas Paris II,  
le *CDF* et le *CREDIP* de l'Université Jean Moulin Lyon 3,  
et la *Faculté de Droit et de Science politique* de Reims.

Direction scientifique

**Gustavo Cerqueira,**

*maître de conférences à l'Université de Reims Champagne-Ardenne*

**Nicolas Nord,**

*maître de conférences à l'Université de Strasbourg*

Informations et inscriptions

Gordon Choisel

[gordon.choisel@legiscompare.com](mailto:gordon.choisel@legiscompare.com)

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016  
COUR DE CASSATION / GRAND'CHAMBRE  
5, QUAI DE L'HORLOGE 75001 PARIS

## LE DROIT ÉTRANGER À L'ÉPREUVE DES CONTRÔLES DE CONSTITUTIONNALITÉ ET DE CONVENTIONNALITÉ



SOCIÉTÉ  
DE LÉGISLATION  
COMPARÉE



CDPF  
Centre de  
Droit Privé  
Fondamental



UNIVERSITÉ  
DE REIMS  
CHAMPAGNE-ARDENNE

avec le soutien de



CENTRE D'ÉTUDES  
CONSTITUTIONNELLES  
ET POLITIQUES  
UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS PARIS II



*Colloque validé au titre de la formation continue des avocats*

## OUVERTURE / 9 H

**Bertrand Louvel**, *premier président de la Cour de cassation*  
**Dominique Hascher**, *président de la Société de législation comparée*

## PROLÉGOMÈNES / 9 H 30

sous la présidence de **Danièle Alexandre**,  
*professeur émérite de l'Université de Strasbourg*

« Contrôle de constitutionnalité,  
contrôle de conventionnalité et la figure de l'altérité »

**Julien Boudon**, *professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne,*  
*doyen de la Faculté de Droit et de Science politique de Reims*

« Lieux et formes d'application du droit étranger soumis à un  
contrôle de constitutionnalité et de conventionnalité »

**Jean-Sylvestre Bergé**, *professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3*

## PERSPECTIVES FRANÇAISES / 11 H

sous la présidence de **Guillaume Drago**,  
*professeur à l'Université Panthéon-Assas Paris II*

« Le contrôle au regard de la Constitution étrangère et des  
conventions liant l'État d'origine »

**Pascal de Vareilles-Sommières**, *professeur à l'Université Paris I*  
*Panthéon-Sorbonne*

« Le contrôle au regard de la Constitution française  
et des conventions liant la France »

**Hugues Fulchiron**, *professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3*

« Le point de vue des praticiens »

**Alice Meier-Bourdeau**, *avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*

## DÉJEUNER LIBRE / 12 H 45

## COMPARAISON DE LA PLACE DE LA CONSTITUTION ÉTRANGÈRE ET DES CONVENTIONS LIANT L'ÉTAT D'ORIGINE / 14H15

sous la présidence de **Jean Massot**,  
*président de section honoraire au Conseil d'État*

Pour le système italien

**Serena Forlati**, *professeur associé à l'Université de Ferrare*

Pour les systèmes allemand et suisse

**Patrick Kinsch**, *professeur à l'Université du Luxembourg*

Pour le système nord-américain

**Alejandro Garro**, *professeur associé à l'Université de Columbia*

Pour les systèmes argentin et uruguayen

**Didier Opertti-Bádan**, *ancien ministre des affaires étrangères de l'Uruguay*

Pour le système brésilien

**Gustavo Cerqueira**, *MCF à l'Université de Reims Champagne-Ardenne*

## COMPARAISON DE LA PLACE DE LA CONSTITUTION DU FOR ET DES CONVENTIONS LIANT LE FOR / 16H

sous la présidence de **Sylvaine Poillot-Peruzzetto**,  
*conseiller à la Cour de cassation en service extraordinaire*

Pour le système italien

**Serena Forlati**, *professeur associé à l'Université de Ferrare*

Pour les systèmes allemand et suisse

**Patrick Kinsch**, *professeur à l'Université du Luxembourg*

Pour le système nord-américain

**Alejandro Garro**, *professeur associé à l'Université de Columbia*

Pour les systèmes argentin et uruguayen

**Fernanda Munschy**, *avocat au barreau de Strasbourg*

Pour le système brésilien

**Gustavo Monaco**, *professeur à l'Université de São Paulo*

## CONCLUSION / 17 H 30

**Paul Lagarde**, *professeur émérite de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*